

**MAURITIUS SEVENTH LEGISLATIVE ASSEMBLY**  
**FIRST SESSION**  
**Debates No 11 of 1990**  
**Sitting of Wednesday 13 June 1990**

The Assembly met in the Assembly House, Port Louis, at 9.45 am.

Mr Speaker, accompanied by His Excellency, the President of the Republic of France, Mr Francois Mitterand, and the Prime Minister of Mauritius, Sir Anerood Jugnauth, and preceded by the Segeant-at-Arms, bearing the Mace, and the Clerk of the Legislative Assembly in procession.

Mr Speaker seated His Excellency to his right and the Prime Minister of Mauritius to his left on the dais and took the Chair.

*(Mr Speaker in the Chair)*

The National Anthems of the Republic of France and of the State of Mauritius were played.

**ANNOUNCEMENT**

**Mr Speaker:** Très Honorable Premier Ministre, Honorable Chef de l'Opposition, Honorables Ministres et Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,

L'Assemblée Législative a eu le grand plaisir d'accueillir aujourd'hui un illustre visiteur en la personne du Président de la République Française, Son Excellence Monsieur Francois Mitterand.

La visite du Chef de l'Etat Français, la première depuis que nous sommes étroitement liés à la France, intervient dans un contexte international marqué par de profonds bouleversements qui ont changé le cours de l'histoire. Au moment où un vent de liberté soufflée en Europe de l'Est, où les deux Allemagne cherchent leur destin commun, où les vents du nord soufflent sur le sud, où l'apartheid s'isole et s'effondre sous le poids de la honte, l'île Maurice, libre, unie et indépendante est d'autant plus fière de recevoir le Président Français, une personnalité politique de tout premier ordre, un eurocrate avant-gardiste, un tiers-mondiste humaniste et un littéraire distingué.

Si je devais chercher dans l'histoire une raison supplémentaire de me réjouir, ce serait celle de vous rappeler qu'il y a deux siècles, non loin de ces lieux, l'ancienne Isle de France jetait les bases de sa première Constitution et appelait en Assemblée Coloniale 71 députés. Aujourd'hui, certes nous en avons 70, les humeurs de la politique n'ont pas toujours permis la même formule de représentation. Il demeure toutefois, qu'en dépit des différents régimes, nous avons su garder cet élément qui fait l'étonnement du monde: celui de pouvoir délibérer dans une ambiance où la bouillonnante ferveur de la politique française sait s'accommoder à la rigidité du modèle parlementaire de Westminster. Quoi d'étonnant alors que nous parlions en cette Assemblée les deux plus anciennes langues de la démocratie moderne.

Notre Parlement a été et demeure l'arbitre suprême entre les passions et les intérêts politiques. Cette institution a pu faire face aux expériences des temps anciens et se montre capable à affronter les defis modernes. Notre démocratie est certes écrite dans nos livres mais nous l'avons avant tout dans nos coeurs. C'est ainsi qu'en tant que président d'une assemblée de multiples parties, d'une diversité d'opinions – difficile à gerer parfois ou a digérer souvent, - je me suis fixé comme mes pairs du passé et mes pairs du futur, d'ici et d'ailleurs, les motifs tels que la discipline, le 'fair-play' et l'effcience. Tout cet artifice que les règles et la tradition nous imposent n'a pour but que de garantir la parole à notre peuple à travers ses élus.

Fortifié par ceci et fier pour ceci j'affirme que la visite du Président Mitterrand nous honore amplement car, n'est-il pas le chef institutionnel d'une des plus valables démocraties du monde?

La visite de Son Excellence vient à un moment où la section mauricienne de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française s'apprête à assumer des responsabilités nouvelles. Je viens, en effet, en ma qualité de président de cette instance, d'accepter que la branche locale soit l'animatrice d'un mouvement régional visant à faire épanouir dans les parlements voisins ayant en commun l'usage du français, une expression parlementaire, souvent houleuse mais jamais inutile, où se feront entendre les pulsations profondes de la liberté.

Monsieur le Président, au risque de vous confondre ou pour ne pas vous confondre, je dois vous souligner que c'est le seul Parlement du Commonwealth ou peut-être du monde démocratique où le gouvernement s'est installé à gauche – ou plutôt à ma gauche – et l'Opposition à droite, et je dis bien – à ma droite.

Je ne mettrai pas davantage à l'épreuve la patience de cette assemblée réunie pour vous écouter. Mais auparavant, veuillez accepter ce modeste parchemin qui vous rappellera votre visite à notre Assemblée Législative.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

(Applaudissements)

**(9.50 am)**

**Address by His Excellency The President of the Republic of France, Mr Francois Mitterrand  
M. le Président, M. le Premier ministre, Mesdames et Messieurs,**

Il m'arrive souvent, au cours de mes voyages, lorsque je suis reçu par un parlement, d'évoquer ce que j'ai moi-même vécu, ayant, dans mon propre pays, représenté le même département à l'Assemblée Nationale et au Sénat pendant quelque 35 ans pour déboucher sur la présidence de la République qui a donc interrompu ma carrière parlementaire. Mais il existe une singularité dans les usages de la République Française, c'est que le chef de l'Etat n'a pas accès au lieu où siège le Parlement, sans doute en souvenir de ce qui s'est passé il y a bien longtemps, lors du coup d'Etat du 18-Brumaire avec Napoléon Bonaparte qui réalisa, vous le savez, son coup d'Etat en pleine Assemblée. Loin de moi le goût de rééditer cette action d'éclat. Malgré tout, la République prudente a empêché chacun de mes prédécesseurs et moi-même de revenir, non pas sur les lieux du crime d'autrefois, mais de revenir sur les lieux de leur action, car la plupart furent parlementaires avant d'accéder à la plus haute charge. J'en garde, bien entendu, un fort souvenir. Cela a été les années d'explications, de lutte et de représentation populaire les plus riches de ma vie. Et il me manque quelque chose, je dois le dire, de temps à autre, lorsque je vois notre Parlement, notre Assemblée Nationale et notre Sénat occupés par des débats de fond, avec les libertés de ton et les usages propres à la vie parlementaire. C'est pourquoi j'éprouve un sentiment particulier lorsque je me retrouve avec vous, comme un air déjà connu, sans doute différent. Je perçois que les usages britanniques – c'est bien normal – cela existe ici, ce qui n'a pas de raison d'être chez nous depuis que le roi Henri V d'Angleterre est rentré chez lui. Nous avons un véritable goût d'une vie démocratique riche d'accidents. Car, après tout, si la première République date, vous le savez tous, d'il y a deux siècles, la deuxième République n'a duré, en vérité, que quelques mois, même si officiellement elle a duré quelques années et c'est seulement à partir de la troisième République, c'est-à-dire il y a quelque 120 ans, que nous nous sommes installés dans cette façon de vivre, et non encore, sans autres accidents de passage. Nous avons un peu estimé que la démocratie représentative est très fortement ancrée maintenant dans nos

institutions, dans nos moeurs et dans nos coutumes. Il m'est très agréable, je dois dire, de rencontrer les parlementaires dans des systèmes également démocratiques comme le vôtre. Vous me faites un grand honneur. Je pense qu'il faut préserver dans nos pays le respect du Parlement, auquel doivent veiller d'abord les parlementaires, mais qui exige une certaine discipline morale sans enfreindre en quoi que ce soit la liberté d'expression et de pensée. C'est une alchimie délicate qui ne peut réussir qu'en reposant sur la conscience démocratique de ceux qui y prennent part.

Vous avez fêté, comme nous, le bicentenaire de la Révolution Française. Vous avez participé à de nombreuses célébrations, en particulier, ici à Port Louis. Je tiens à vous en remercier. Et pour exprimer la communauté de valeurs qui nous unit, M. le Premier ministre, vous avez bien voulu déclarer que l'Île Maurice est fille de la Révolution Française. Et c'est vrai que partout où les peuples accèdent à l'indépendance, on se souvient qu'il y eut un message, il y a 200 ans qui a fait le tour du monde. Et comment ne pas se souvenir avec quelque émotion qu'il y a tout juste, précisément 200 ans, les citoyens de l'Isle de France se réunissaient en Assemblée Coloniale, premier et lointain avatar de votre Assemblée Législative!

Vous avez rappelé au demeurant la fixité presque du nombre qui a été choisi aux différentes époques, en dépit de l'accroissement de votre population et qui montre que vous êtes restés fidèles à une certaine façon d'être en tenant compte de la nature et de la différence des petits pays comme votre pays. J'ai conscience aussi de me trouver parmi vous dans une sorte de sanctuaire, le sanctuaire de l'indépendance, de la souveraineté de votre pays.

Bon nombre d'entre vous – puisqu'il s'agit d'une date récente, je crois quelque 22 ans – ont participé personnellement à cette lutte qui vous a permis de conquérir la maîtrise et la responsabilité de votre destin collectif. Et c'est votre Assemblée qui a abrité tout au long des années 1950 ce vaste débat, c'est elle aussi qui, dès l'époque, vous a préparés à assumer vos tâches actuelles. Je dois, à cet égard, rendre hommage à l'un des vôtres, à Sir Seewoosagur Ramgoolam, que j'ai connu, avec lequel j'ai souvent eu l'occasion de débattre, de discuter et dont j'ai constaté la forte culture et la grande volonté politique. Ces qualités ne sont pas les seuls à servir dans une démocratie de point de repère. On les retrouve dans toutes les formations politiques lorsqu'il s'agit de véritables grandes démocraties qui, chacun à son tour, subit ou peut subir, la dure loi du suffrage universel, mais l'histoire met les choses en place. Et c'est ainsi que vous avez pu accéder à l'indépendance sans déchirer votre tissu social. Vous avez pu maintenir votre cohésion nationale dans l'épreuve tout en conservant intacte la pratique des droits de l'homme, de la démocratie, à un degré, je dois le dire, que nombre de pays, de nations peuvent vous envier. Je n'ajoute pas surtout dans cette partie du monde car ce serait quelque peu inexact. Nous avons connu en Europe suffisamment de transformations allant dans le sens de retour en force des systèmes autoritaires, pour maintenant assister au reflux de ce type de système. Ainsi vont les choses. Elles vont ainsi parce que quand on manque à la démocratie, on le paye toujours. Ainsi quand tant d'autres peuples aspirent à restaurer ou instaurer les droits de l'homme et cherchent encore le moyen de prendre en mains leur propre destin, vous faites figure d'exception.

J'ai dit modèle, mais ce n'est qu'une expression que j'ai citée hier soir, je dirai exemple, exemple à suivre. Vous pratiquez quotidiennement le débat démocratique. Les accents de vos débats sont parvenus jusqu'à moi, et il faut dire qu'ils ne sont pas muets. Majorité et Opposition confrontent leurs visions du bien commun sous le regard de l'opinion publique. La justice assure l'observation des lois, la garantie des droits énumérés dans votre Constitution: votre presse est vivante et diverse, exigeante, et joue un rôle précieux au total dans la bonne marche quotidienne de la démocratie. Bref, dans tous ces domaines, l'Île Maurice mérite d'être évoquée et l'on souhaiterait que cet exemple fut davantage suivi, non seulement dans votre voisinage continental, mais un peu partout dans le monde. En vérité, le mouvement qui s'est dessiné, particulièrement en Europe de l'Est, mais qui s'était déjà esquissé dans des

conditions différentes, en Amérique Latine, par exemple, en vérité, ce mouvement prend une force, une ampleur, révèle une prise de conscience si profonde et si dolente qu'on se demande si cette période heureuse – finalement difficile mais heureuse, toutes les périodes heureuses sont très difficiles, - car quand on sort d'un ordre, fut-il insupportable, il faut chercher des bases pour le nouvel ordre et cela prend du temps au milieu des pires contradictions; mais au total, ce grand mouvement, ce vent de liberté qui souffle sur la planète, il emportera bien d'autres citadelles et l'on ne pourra que s'en réjouir à condition que les opinions publiques soient préparés à assurer la suite des temps.

La démocratie doit assurer la confiance entre gouvernants et gouvernés et comme j'ai coutume d'associer – je l'ai fait hier soir, je ne manque pas une occasion de le faire, non pas pour vous parler mais pour, au-delà de vos personnes, parler aux pays qui n'ont pas encore compris leur devoir - la démocratie et le développement.

Nul doute que cette démocratie ait joué un rôle important dans l'augmentation importante, dans l'augmentation très réelle du développement que vous avez atteint, sans doute reste-t-il beaucoup à faire, mais quand on songe aux crises vécues, à la situation quasiment dramatique devant lesquelles vous étiez confrontés, on pense que l'atout démocratique n'a pas été inutile pour vous mettre à l'abri des tensions qu'engendre inévitablement la pénurie. Mais dans le monde où nous sommes, vous le voyez bien, le fossé ne cesse de s'approfondir entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres, entre les pays développés, comme on dit, et les pays en voie de développement. Par politesse, j'ai souvent dit qu'on pourrait remplacer cette formule par celle-ci: les pays en voie de sous-développement. L'écart atteint une dimension telle qu'on est parfois tenté de se laisser aller à la résignation. Et c'est dans cette perspective que le témoignage que vous apportez m'est précieux puisque vous apportez la preuve que la crise qui frappe tant de pays autour de vous n'est pas insurmontable; que le sous-développement n'est pas une fatalité; qu'il est une espérance et que cette espérance peut trouver des formes établies, respectueuses des traditions tout en se dirigeant résolument vers l'avenir. Je me répéterai encore une fois, mais la responsabilité des nations les plus riches est grande dans l'aventure du monde actuel. Je serai au mois de juillet à Houston, au Texas, en compagnie des six autres pays les plus industrialisés du monde; réunion qui se tient chaque année, ici ou là, où sont débattus non seulement les problèmes qui nous concernent mais aussi ceux qui touchent au commerce international, au développement des économies, à la fluctuation monétaire ou la crise qui se dégage, en même temps, par nécessité, car les choses sont liées par un certain nombre de problèmes politiques qui nous prennent à la gorge. Et pourtant, dans cette Assemblée, il est très difficile de faire entendre la voix du monde pauvre, ou comme on dit toujours, le vocabulaire vient soutenir la politesse et parfois la politesse est trompeuse, les pays dits intermédiaires. Si vous comprenez quelque chose à cette expression, je vous féliciterai. Mais c'est facile à dire, pays intermédiaires. Cela veut dire les pays qui ne sont pas aussi pauvres que les plus pauvres. Avec cela on s'en tire. Ce sont des pays qui même s'ils disposent de grandes richesses virtuelles, sont si lourdement endettés que finalement la misère est aussi criante qu'ailleurs. Or, l'ensemble des pays riches n'ont pas pris la mesure de ce drame, de leurs responsabilités et j'ajouterais de leurs intérêts.

Je crois pouvoir dire que la France – par la bouche de ceux qui l'ont représentée au cours de ces décennies, et particulièrement depuis quelques années – est le pays qui parle dans ces assemblées restreintes au nom de la pauvreté, au nom de la misère, pour le redressement, pour le développement.

La plupart des propositions qui ont quelque utilité ont été faites par mon pays. Et j'en suis très fier. Elles n'ont pas été régulièrement entendues. Certaines d'entre elles, cependant, - pour en revenir aux seules dernières années – c'est à Ottawa que j'ai pu développer, toujours au nom de mon pays, quelques propositions tendant à aborder le problème de la dette et particulièrement, de la dette des pays les plus pauvres.

La France, elle-même, a fait son choix et j'annonçais l'année suivante à Dakar que la France renonçait à ses créances publiques à l'égard des 35 pays les plus pauvres. Des pays intermédiaires qui se trouvaient juste au dessus de la barre s'en sont plaints et se sont adressés à nous. Nous sommes en train d'examiner les moyens de les aider. Je suis de ceux qui croient – je dois tenir compte de beaucoup d'éléments, vous l'imaginez bien – que l'abandon de ses créances est une façon de parler sur l'avenir, soit par l'abandon radical qui consiste à effacer la dette soit par des moratoires de toutes sortes. Le mot moratoire devant être juridiquement compris, non pas comme l'abandon mais comme des mesures diverses qui permettent de ne pas rembourser les mêmes sommes dans les mêmes délais et sous les mêmes formes.

Quand je dis que c'est l'intérêt des pays les plus riches, j'exprime une pensée qui m'est chère. Les grands pays industriels sont amenés à organiser entre eux une concurrence extrême. Ils sont appelés souvent à fabriquer les mêmes biens. Il n'y a pas tellement que cela. Une division des forces de la production – on en parle toujours. On fait comme ci on était tout à fait maître des événements; comme çà on disposait d'une intelligence souveraine sur la puissance des choses. En réalité cela ne se passe pas du tout comme ça. On se l'arrache. On se dispute les marchés avec acharnement. Tout cela sous la rubrique du refus du protectionnisme, lequel est pratiqué avec allégresse par chacun des qu'il rentre chez lui. Il y a donc là toute une série de formules usées qui servent à tous les tournants et qui n'abusent plus personne. Un effort a été accompli sans aucun doute parce qu'à force de dire. Mettons tout sur la table, toutes les formes de protectionnisme', on finit quand même par voir plus clair. Mais la concurrence que se livrent les grands pays industriels, si elle n'a pas atteint son point extrême, est en marche pour s'y rendre, si bien que c'est une sorte de jeux entre partenaires obligés, où l'on finira par avoir des objets et des marchandises en quantités considérables par la satisfaction de l'avoir remporté dans des batailles obscures ici ou là, sur tel ou tel point du globe, mais où en fin de compte on sera resté entre soi tandis que manqueront plus de deux milliards d'êtres humains qui ne demandent qu'à produire, qu'à échanger, qu'à consommer. Il est donc de l'intérêt évident des pays les plus riches de renouveler les termes de l'échange, d'accroître l'immense public demandeur de biens et capable d'en produire. A partir de là, tout sera vivifié dans les circuits économiques. Et les pays les plus riches s'enrichiront de ce mouvement continu qui s'emparera de tous les peuples de la terre.

En tout cas, quand j'observe ce qui se passe ici: la manière dont vous êtes passés de la période de pénurie à la période – je ne dirais pas de prospérité; vous avez encore du chemin devant vous – mais d'équilibre. Quand je vous entends dire que vous avez réglé le problème de votre chômage, j'ai tendance à m'inquiéter plus encore pour le nôtre. Et j'aurais tendance à vous en demander la recette. Bien que nous soyons nous aussi sur le bon chemin, nous avons créé simplement au cours de ces – je ne dirai pas dernières années, mais ces deux années plus de 600,000 emplois. Seulement, vous le savez bien, ces deux notions ne se recourent pas car une génération de travailleurs n'a pas été formée pour les nouveaux métiers qu'apportent les technologies de pointe et même les technologies devenues ordinaires. Faudrait-il considérer cette génération comme perdue? Ce n'est pas acceptable. On ne peut pas non plus se contenter du substitut social. Il y a la réalité économique. Nous faisons notre effort comme on doit le faire sur la formation et sur l'éducation. La formation professionnelle, afin que chaque femme et chaque homme en âge de produire, soient mis en mesure de connaître tous les secrets de la pratique, soient en mesure d'être formés aux métiers que l'on exerce.

Je crois que la crise de ces dernières années qui s'est emparée de nos pays occidentaux, plus particulièrement la France, à partir des années 1973 et 1974 et qui commence tout juste de s'arrêter, a été dûe pour beaucoup à un concours de circonstances: le pétrole; la rupture des accords de Brettenwood; les évolutions du dollar, monnaie dominante, etc.

Elle est dûe pour beaucoup au fait que les jeunes et les moins jeunes n'étaient pas suffisamment formés de sorte qu'un hiatus s'est créé entre la capacité professionnelle des travailleurs et les métiers qu'on leur offrait. Un énorme effort d'éducation, comme il n'a jamais été fait en France, est aujourd'hui en train et nous espérons bien parvenir en peu d'années à faire se rejoindre la création d'emplois et la diminution du chômage. Cela s'esquisse trop timidement.

Mais je vous parlais des initiatives de la France pour tenter de répondre aux problèmes du sous-développement: abandon de la dette dans certains cas; réduction de la dette dans d'autres. Je parle de la dette publique., c'est-à-dire celle, sur laquelle nous pouvons directement agir. Il y a aussi l'effet d'influence sur la dette privée. Il est difficile de distinguer l'une de l'autre. En tout cas, pour celui qui est endetté, la différence est peu sensible. Et il y a une tentative de faire comprendre à chacun qu'il n'est pas possible de demander à des peuples déjà en difficulté de travailler plus encore, de produire davantage, d'améliorer les résultats de leur commerce extérieur, donc d'enrichir leurs pays, tandis que leur situation personnelle, tandis que leur situation sociale, tandis que leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat s'affaissent. C'est ce qui se produit dans beaucoup de pays, spécialement en Amérique Latine au point que – j'en reviens au même raisonnement – l'excès de sous-développement ou bien de la lourdeur de l'effort à accomplir pour rattraper le développement est si coûteux que, parmi les victimes, il n'y aura pas seulement les personnes écrasées par le malheur, mais aussi la démocratie qui ne résistera pas à la multiplication des crises sociales, d'où la responsabilité des pays qui ont la chance de connaître une certaine prospérité et, en même temps, d'avoir acquis la conscience du statut politique indispensable pour qu'un peuple vivant dans la liberté et recherchant l'égalité puisse y trouver, en son sein, la fraternité nécessaire.

La France, pour son compte, a donc décidé d'agir, mais elle ne peut pas se substituer aux autres. Elle reste le pays industriel qui apporte une plus grande contribution aux aides multilatérales et bilatérales et, de loin. Si quelques grands pays qui se y trouvent à la tête à l'heure actuelle – la France étant en quatrième rang des grandes puissances industrielles ou bien dont l'économie se développe – si l'effort accompli par les autres était du niveau de celui de la France, nous aurions déjà les moyens de résoudre une large part du problème: et, le calcul que je fais devant vous ne tient pas compte de l'effort fait par la France dans ce que nous appelons nos départements et nos territoires d'outremer. Ce qui est accompli, par exemple, à la Reunion, comme aux Antilles ou en Nouvelle Calédonie, n'est pas pris en compte dans le calcul qui vaut à la France d'être en tête de tous les pays industriels du monde sur le terrain dont je vous parle. Je ne dis pas cela pour que vous vous retourniez vers moi et que vous considériez la France comme la sauvegarde de toute chose. Je veux simplement qu'on rende justice à mon pays, qui, non seulement a à assumer sa propre sortie de crise, mais cherche à répondre aux aspirations universelles des femmes et des hommes sur la terre. Bref, nous cherchons à rester dignes de ce qui fut apporté il y a deux cents ans au prix que vous savez pour la liberté dans le monde, la liberté qui commence aussi par la possibilité de travailler et de conquérir sa propre indépendance.

Lorsque je me suis trouvé devant les Nations Unies quelques temps plus tard, j'ai repris ce même refrain porté sur d'autres terrains, notamment ces fameux pays intermédiaires, estimant que nous ne pourrions pas nous en tirer par des mesures partielles, mais qu'il faudrait bien disposer d'un fonds international qui pourrait être alimenté de diverses façon, afin de venir à la rescousse des pays qui en ont besoin. Je ne prétends pas que le système ou la procédure proposé soit forcément le meilleur en tout cas, je n'en connais pas d'autres pour l'instant qui aient été proposés et ceux qui ont voulu servir de palliatif ont finalement échoué. J'ai souhaité qu'il y eut un mouvement d'émission de Droits de Tirages Spéciaux qui, comme vous le savez, vont vers les pays qui contribuent, vers les pays les plus riches, qui peuvent se procurer de nouvelles liquidités. J'ai souhaité que cette décision fut prise, de telle sorte que, une fois prise, les pays riches n'en disposent pas et laissent à la disposition de

cette caisse bilatérale les sommes ainsi accumulées. On a pu craindre sans doute que ces sommes puissent contribuer à un autre développement, celui de l'inflation. Au fond c'est une fabrication de monnaies qui ne correspond pas nécessairement, en tout cas pas au début, à une création de marchandises. De ce point de vue, cela tombe bien dans la définition des risques de l'inflation, mais quand on fait la comparaison entre les sommes qui seraient ainsi réservées pour être réparties ensuite et les habituels errements qui se sont installés sur le marché international de l'argent, on fait des comparaisons qui sont extrêmement instructives. Ce qui a coûté la crise boursière, il y a quelques deux ans, a représenté en trois semaines une somme équivalente à ce qu'aurait coûté l'abolition de la dette; et pourtant, au fond, cette crise boursière, a peine effacée, qui ne s'en est rendu compte que ce ne sont pas la plupart des gens de nos pays qui ont l'habitude de spéculer et de se servir de la bourse pour cela? Bien, nous allons continuer. Si les résultats obtenus, notamment par la France, ne sont pas négligeables, nous avons aussi veillé à développer un plan d'action. J'en avais fait la proposition à la tribune des Nations Unies pour la stabilisation des fleuves du Bangladesh, victime d'inondations si terribles, que 110 millions de personnes se trouvent à tout moment exposées. Si nous avons pu adopter avec nos partenaires de l'Europe, de la communauté d'Afrique, - pour l'Afrique, les Caraïbes, le Pacifique, - les accords de Lomé IV, qui ont quand même abouti à une enveloppe de quelques 12 millions d'écus; si tout cela est entrepris, ce n'est évidemment pas suffisant. Cela reste loin des sommes nécessaires pour venir à bout de cet immense problème. Alors, nous continuerons. Pour ce qui nous concerne, nous avons besoin de répondre aux nécessités de notre pays, nous avons besoin de prendre part aux nouvelles obligations qui nous incombent à partir de l'Europe centrale et orientale. Et, il ne faut pas que cette partie de l'Europe soit concurrente des pays du Tiers Monde. Inquiétude dans ces pays qui se disent désormais: les Européens occidentaux auront plus de regard pour leurs frères, leurs voisins de l'est et du centre de l'Europe. C'est vrai cela nous préoccupe beaucoup et nous y imaginons déjà toute une série de propositions et de structures d'avenir, mais nous n'entendons pas, nous, Français, abandonner pour autant la mission que nous nous sommes fixée, qui est non seulement de convaincre nos partenaires qu'il est grand temps de proposer au monde entier un plan de développement, mais pour notre compte, d'en avoir la logique et d'appliquer à notre économie et à nos finances cette dure règle qui veut que nous soyons présents dans cette région de l'Océan Indien. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai eu l'occasion de dire déjà à votre pays hier soir. Mais enfin, je me rejouis de voir que la France est à ce point présente simplement lorsque je vous entends. Vous avez préservé le trésor culturel, vous avez magnifiée la langue, vous êtes pluriculturels. Cela n'ôte rien à vos autres sources de culture, personnelle ou collective. Celle-ci n'est pas au détriment de celle-là. Mais comment ne pas être presque étonné de cette capacité que vous avez montré de préserver notre langue commune dans toute sa richesse, dans toute sa finesse. C'est un motif d'orgueil que nous devons partager, cette langue a donné naissance à une organisation nouvelle à laquelle vous participez comme nous et qui s'appelle la francophonie. Je souhaite que de plus en plus, nous travaillions dans ce sens; et, j'ai déjà exprimé à M. le Premier ministre, le souhait que j'ai de voir la francophonie qui tient un sommet comme on dit, tous les deux ans, auquel participent nombre de pays qui atteignent la quarantaine, que cela puisse se tenir au prochain rendez-vous-je dis au prochain rendez-vous, je ne peux pas décider pour tout le monde - que cela se tienne à l'Île Maurice.

### **(Applaudissement)**

Mais je ne pense pas m'avancer beaucoup en disant qu'il y a de grandes chances que cela se fasse. Ces sommets de la francophonie sont tout-à-fait nécessaires. Ils établissent un contact aussi entre les différentes catégories de pays riches, moins riches, pauvres ou tout à fait pauvres. Et, les pays comme la France, le Canada, la Belgique, la Suisse, sont ainsi affrontés aux problèmes qui leur sont exprimés par des représentants des pays du Tiers Monde, plus nombreux, et qui occupent une part très importante dans nos débats.

Je m'arrêterai là. Je souhaite que nous puissions nous retrouver de toutes les façons, je sais bien qu'il y a débat sur ce qui fut proposé, je crois, en 1971, la zone de paix de l'Océan Indien. Il y a débat, parce que c'était le raisonnement de ceux qui gouvernaient à l'époque dont je n'y étais pas, mais je ne veux pas les démentir. Une zone de paix, oui! Mais pour tout le monde. Une zone de paix suppose l'absence de tout impérialisme, mais pour tout le monde. Et une naturelle prudence – une prudence acquise qui nous conduit à penser qu'il faut, comme pour parler, tourner plusieurs fois sa langue dans sa bouche avant d'exprimer un mot et tenir suspendue sa plume plusieurs fois avant – expression très ancienne – de la plonger dans l'encrier. Les encriers avaient cet avantage, ce qui donnait le temps de réfléchir! L'idée est très bonne; l'idée est très saine; elle avait quand même un aspect stratégique à l'époque. Garantisiez moi qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui cela reste à examiner. Mais je pense que cette grande idée pouvait n'en être pas une, il faut maintenant parler du contenu. En revanche, je souhaite très vivement que l'on enrichisse le dialogue autour de la Commission de l'Océan Indien dont nous sommes, vous et nous, partenaires. Les pays auxquels nous nous adressons ont le plus grand besoin d'établir entre eux une relation suivie. Vous l'avez déjà avec La Réunion, mais toujours dans une situation comme cela, cela continuera évidemment, mais dans le bon sens, sans une vague concurrence. Il faut plutôt coordonner nos efforts. Vous êtes des peuples peu nombreux, mais qui exercent leur autorité sur de grandes étendues; vous êtes des passages obligés; votre importance est plus réelle qu'on ne le croirait au simple énoncé du nombre de vos habitants. Situation stratégique, situation culturelle, situation géographique, l'histoire, tout cela se conjugue pour que votre importance ne soit niée par personne et la France qui se trouve être votre voisine entend bien travailler avec vous dans ce sens. Or, j'obeirai de la même façon à toute invitation qui me sera faite – elle l'a déjà été – pour que la France soit représentée dans vos prochaines réunions; et s'il est nécessaire que les pays en question, notamment le vôtre, soient équipés de telle sorte pour qu'ils puissent recevoir d'importantes conférences internationales. Je pense que la combinaison de plusieurs facteurs, en particulier la francophonie avec les questions du développement, devrait permettre, avec l'association d'un certain nombre de pays – auxquels je pense – d'apporter des équipements de ce type dans un pays comme le vôtre.

Je ne vais pas prolonger à l'extrême cette allocution. Je voudrais vous remercier, M. le président, de l'accueil que vous m'avez réservé et des paroles que vous avez prononcées. L'accueil c'est celui de l'Ile Maurice; il est connu; il est réputé. Je crois que dans beaucoup de pays du monde, on souhaite connaître les vertus de l'Ile Maurice – pays appelé à connaître une grande expansion du tourisme, pas simplement parce que les rivages sont beaux, le ciel aussi presque chaque jour! Mais cela doit être lassant, le bleu! De temps en temps, quelques traverses! Habitué à vivre dans un pays comme cela, cela me facherait d'être obligé de vivre dans la monotonie de la beauté. Mais vous êtes là; votre pays est beau. Mais le peuple qui l'habite a des vertus qui me paraissent indispensables au développement de relations humaines, fortes et généreuses, en tout cas, riches d'avenir.

Ces remerciements vous étant adressés, je vous souhaiterai à vous, mesdames et messieurs les parlementaires, d'accomplir votre tâche selon votre conscience, avec le souci commun de servir la démocratie, de servir votre patrie tout en restant vous-mêmes. Premiers devoirs: le choc des idées, la force des pensées, la défense des intérêts légitimes qui sont à la base de tout débat et ce débat est salutaire.

Mesdames et Messieurs, M. le président, je vous remercie.

**(Applaudissements)**

**(10.31 a.m.)**

**The Prime Minister:** M. le president de l'Assemblée Législative, M. le president de la Republique Francaise et Mme Mitterrand, Messieurs les honorables membres, distingués délégués, distingués invités.

Son Excellence, le Président de la République Francaise vient de nous gratifier d'un gracieux exposé qui prête à la réflexion sereine. En ayant bien voulu s'adresser à cette Assemblée, le Président Mitterrand a rendu un inoubliable hommage à notre attachement à la France, à notre démocratie, et à notre système parlementaire deux fois centenaire.

Puisque nous sommes les représentants élus du peuple mauricien dans sa diversité unitaire, c'est à ce peuple que le Chef de l'Etat Francais vient de s'adresser. Vu le respect et l'affection que le President Mitterrand inspire au peuple francais, il est permis de penser que c'est la voix de la nation francaise dans sa riche unité que nous venons d'entendre.

Qu'il me soit aussi permis de dire que l'exposé du Président Francais confirme, une fois encore, que la grande prospérité de son puissant pays ne le dispense pas d'être attentive aux aspirations des nations moins fortunes. Au nom du peuple mauricien, il convient de saluer chaleureusement cette propension à la générosité, dictée par une extraordinaire sagesse, acquise au long d'une vie politique qui ne cesse d'être singulièrement instructive et passionnante.

M. le président de l'Assemblée Législative et Messieurs les honorables membres, il faut souhaiter que le Président de la République Francaise continue à être comblé dans ses voeux les plus chers. Qu'il me soit permis, une fois encore, en votre nom à tous, de dire nos remerciements à M. le President de la République Francaise, pour avoir bien voulu accepter de s'adresser à notre Assemblée Législative, créant ainsi un événement historique et de grande importance dans nos annals parlementaires. Nous remercions également Madame Mitterrand de sa gracieuse présence qui nous honore tous.

**(Applaudissements)**

**Adjournment**

**The Prime Minister:** Mr Speaker, Sir, I beg to move that this Assembly do now adjourn to Monday the 18<sup>th</sup> of June, 1990, at 5 p.m.

The Deputy Prime Minister rose and seconded.

At 10.35 a.m., the Assembly was, on its rising, adjourned to Monday the 18<sup>th</sup> of June, 1990, at 5 p.m.